



Recrutement d'une organisation de jeunes pour réaliser les activités du volet Jeunes dans les zones d'interventions de l'UNFPA

APPEL A SOUMISSIONS

I – CONTEXTE

La population de la Mauritanie est très jeune, 61 % des habitants ont moins de 25 ans, les femmes représentent 51,6 % de la population et 4 % de la population totale a plus de 65 ans. Les jeunes sont un atout indispensable pour exploiter le dividende démographique si des mesures adéquates sont prises pour développer le capital humain du pays, en matière d'égalité de genre, de création d'emplois décents et de bonne gouvernance sous toutes ses formes.

La population mauritanienne vit un taux effectif de chômage et des pratiques de sous-emploi élevés avec un impact aigu sur les jeunes et plus particulièrement les jeunes femmes. Le dernier recensement de la population estime le taux national de chômage à environ de 27%.

Le taux de mortalité des adolescents est passé de 15,5‰ à 13,25‰ entre 2007 et 2017, avec une estimation de 12,19 en 2019. En Mauritanie, la population se caractérise par sa jeunesse: les enfants âgés de moins de 15 ans en constituent 44% et plus de la moitié a moins de 20 ans (54,4%).

L'importance numérique des adolescents (10-19 ans) qui constituent un sous-groupe non négligeable, est estimée à 790.909 soit 22.35 % de la population dont 401.956 filles et 388.953 garçons.

Paradoxalement, cette population ne fait que très peu l'objet d'études dédiées et est rarement la cible prioritaire de projets et programmes de développement. D'ailleurs, l'évaluation du PNDS 2017-2020 montre que ni les données de bases, ni l'atteinte des cibles de couverture effective des services de santé pour les adolescentes et jeunes n'ont pas été renseignées.

Le programme se concentrera sur les groupes de population les plus vulnérables, en particulier dans les zones rurales, notamment les femmes, les jeunes, les adolescents, les personnes handicapées, les migrants, les personnes déplacées et les réfugiés, tout en maintenant le continuum des soins, y compris dans les zones humanitaires.

L'ensemble des services intégrés sera proposé dans les régions suivantes : Guidimakha, Hodh El Chargui et les trois wilayas de Nouakchott.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son 9ème programme pays (2024-2027), l'UNFPA Mauritanie a développé un projet de plan opérationnel de la composante ados/jeunes intitulé "**stratégie de renforcement du potentiel des jeunes adolescent (e) s et des jeunes en Mauritanie**".

L'objectif général de la stratégie est de contribuer à la réalisation de tout le potentiel des adolescent(e)s et des jeunes en Mauritanie à travers des lignes d'actions à haut potentiel de valeur ajoutée en vue de la capture du dividende démographique.

Quatre objectifs intégrés sont assignés à ce programme :

- (1) Réduire de 25% les mariages d'enfants et les grossesses précoces dans les régions d'intervention du 9ème programme à travers la dispensation de l'éducation à la santé reproductive des adolescents (e)s et des jeunes (ESRAJ) à 70 % des jeunes dans les établissements scolaires et dans les structures extra-scolaires et le maintien des 90% des filles à l'école ;
- (2) Accroître l'accès et l'utilisation des services conviviaux aux adolescents et jeunes dans 15 unités de santé reproductive des adolescent(e) et des jeunes ;
- (3) Appuyer l'employabilité des jeunes en facilitant, dans les zones d'intervention du programme, l'accès au marché du travail;
- (4) Mettre en œuvre un paquet d'activités de communication pour le changement social et de comportement utilisant une variété de supports et canaux pour un environnement favorable à l'épanouissement du potentiel des adolescent(e)s et des jeunes.

Le présent appel à candidature vise le recrutement d'une organisation de jeunes des zones d'interventions du programme ou une organisation des jeunes menant des activités dans ces zones d'intervention que sont le **Guidimakha, le Hodh Chargui et les 3 wilayas de Nouakchott**.

L'organisation retenue aura pour rôle de réaliser les activités définies conformément au programme de l'UNFPA.

II- DOMAINES D'INTERVENTION

Les organisations candidates doivent intervenir dans un ou plusieurs des domaines ci-après:

1. Santé Sexuelle et Reproductive des adolescent.es et jeunes (SSRAJ)

2. **La lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG)**
3. **L'autonomisation des filles et des femmes**
4. **L'entrepreneuriat social**

III- ELIGIBILITÉ

Peuvent soumettre un dossier de candidature, les organisations, réseaux, associations de jeunes non gouvernementales et de la société civile, composés de jeunes âgés de 18 à 40 ans au plus, jouissant du caractère apolitique et justifiant d'une existence officielle d'au moins deux (2) ans.

Il s'agit d'ONG, OSCs et Associations de jeunes ou de jeunesse, Associations et/ou organisations à base communautaires, disposant :

- d'un récépissé d'enregistrement à jour;
- disposant d'au moins deux (2) ans d'expériences avérées en termes d'organisation d'événements destinés à la jeunesse et/ou la conduite de focus groupes, sur la sensibilisation de masse en santé sexuelle et reproductive;
- **Avoir une expérience de travail avec les Nations Unies est un atout**
- être en mesure de planifier et mettre en oeuvre des activités avec des livrables à la fin de chaque activité
- être capable de mener des activités dans des situations de crises humanitaires

IV- DOSSIER DE SOUMISSION

Les organisations intéressées par le présent appel, sont encouragées à présenter un dossier comprenant:

- Une copie de récépissé de reconnaissance ou preuve d'enregistrement formel au Ministère de l'Intérieur, une preuve d'existence d'au moins 2 ans;
- Les Statuts de l'organisation;
- Une brève note de présentation, précisant les domaines d'intervention ayant un ancrage avec la mission de l'UNFPA;
- Rapport d'activités et financier de l'exercice 2022/2023.
- Le formulaire "Profil de l'ONG et projet proposé (à remplir par l'ONG soumissionnaire)" dûment rempli et complet.
- Le plan d'action en cours peut être joint (facultatif).

Seuls les dossiers complets seront examinés et ceux jugés pertinents seront retenus.

Aucun dossier ne sera restitué et seront propriétés de l' UNFPA.

V- LIEU DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de soumission devront être adressés à Madame la Représentante Résidente de UNFPA Mauritanie, par e-mail en indiquant clairement dans l'entête de l'e-mail « **Appel à soumissions – ONG** », à l'adresse suivante: info.mrt@unfpa.org

VI- DATE LIMITE DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Les dossiers de candidature devront être soumis au plus tard le: **Lundi 2 Septembre 2024**

Aucun dossier reçu après cette date ne sera examiné.